RAPPORT FINANCIER DES ACTIVITES DU COMITE DE GESTION DU FONDS SPECIAL

DEUXIEME ETAPE

Présenté par Monsieur AMETONOU Kudzo Eva

Lomé, le 29 août 2019

Plan de présentation

Introduction

I- Comite de gestion et ses missions

II- Procédure d'exécution du fonds spécial

III- Statistiques des activités financières de la deuxième étape

IV- Récapitulatif des activités financières des deux étapes

Conclusion

INTRODUCTION (1/3)

Le volet indemnisations des victimes des violences politiques au Togo de 1958 à 2005 s'est poursuivi dans sa deuxième étape et court du 1er octobre 2018 au 11 août 2019.

Pour cette deuxième étape, l'Etat a alloué au HCRRUN une enveloppe de **cinq milliards** (**5 000 000 000**) **francs CFA** sur le budget de l'Etat, gestion 2018.

INTRODUCTION (2/3)

5 150 victimes ont été indemnisées pour un montant de **4 034 100 000 F CFA.**

Les dépenses totales au cours de cette étape s'élèvent à **4 478 227 123 F CFA.** Elles sont composées des dépenses d'indemnisations financières ainsi que celles de fonctionnement et de prise en charge psycho-médicale des victimes.

INTRODUCTION (3/3)

A ce jour, les ressources totales mobilisées se chiffrent à **7 milliards F CFA.**

Les dépenses quant à elles, s'élèvent à **6 472 404 614 F CFA** dont **5 688 900 000 F CFA** de dépenses d'indemnisations financières au profit de **7660** victimes et **783 504 614 F CFA** de dépenses de fonctionnement et de prise en charge psycho- médicale, dégageant ainsi un solde créditeur de **527 595 386 F CFA.**

I- LE COMITE DE GESTION ET SES MISSIONS (1/2)

Le CGFS est l'organe technique chargé d'accompagner le HCRRUN dans l'utilisation du fonds spécial alloué par l'Etat dans le processus d'indemnisations des victimes.

Dans ses rôles de comptable et de contrôleur financier, le CGFS a pour missions d'assurer:

I- LE COMITE DE GESTION ET SES MISSIONS (2/2)

- la gestion transparente des fonds;
- la rationalisation dans l'exécution des dépenses en vue d'atteindre l'efficacité et l'efficience dans l'utilisation des fonds ;
- le rôle de conseiller financier.

II- LA PROCEDURE D'EXECUTION DU FONDS SPECIAL (1/5)

Le Fonds Spécial pour l'indemnisation est exécuté en recettes et en dépenses.

- **Les Recettes**

les recettes du fonds spécial proviennent entièrement du budget de l'Etat.

II- LA PROCEDURE D'EXECUTION DU FONDS SPECIAL (2/5)

Deux comptes sont ouverts à l'UTB pour loger les ressources.

Le compte n° 511 839 004 01 – 11 intitulé « HCRRUN – TOGO » loge les ressources devant servir aux dépenses d'indemnisations financières.

Le compte n° 511 839 004 02 – 08 intitulé « HCRRUN – COMITE DE GESTION » sert à loger les ressources devant servir au fonctionnement et à la prise en charge psycho - médicale des victimes.

II- LA PROCEDURE D'EXECUTION DU FONDS SPECIAL (3/5)

❖ Les dépenses

Les dépenses sont exécutées selon qu'il s'agisse des dépenses d'indemnisations financières ou des dépenses de fonctionnement et de prise en charge psycho-médicale.

II- LA PROCEDURE D'EXECUTION DU FONDS SPECIAL (4/5)

- le rôle du CGFS dans l'exécution des **dépenses d'indemnisations financières**, est de s'assurer que la procédure mise en place est respectée par chaque victime et que leur nom figure sur l'état de paiement dûment signé par l'ordonnateur avant l'émission d'un chèque bancaire.

II- LA PROCEDURE D'EXECUTION DU FONDS SPECIAL (5/5)

- S'agissant des **dépenses de fonctionnement et de prise en charge psycho médicales**, le CGFS assure le respect de la procédure de la commande publique, le payement et la comptabilisation de toutes les dépenses relatives au programme d'indemnisations.

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (1/16)

❖ Trésorerie à l'ouverture

À l'ouverture de la deuxième étape d'indemnisations,

- le compte indemnisations présentait un solde créditeur de 2 646 000 francs CFA.
- Le compte fonctionnement, un solde créditeur de 2 100 468 francs CFA;
- La caisse quant à elle présentait un solde de 1 076 041 francs CFA.

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (2/16)

❖ Les recettes

Un montant de **5 000 000 000 F CFA** a été mobilisé et reparti entre les deux comptes ouverts dans les livres de l'UTB à savoir:

- **86%** des allocations budgétaires, soit **4 300 000 000 F CFA**, logées sur le compte indemnisations, pour servir à payer les dépenses d'indemnisations financières ;

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (3/16)

- **14%** des allocations budgétaires, gestion 2018, soit un montant de **700 000 000 F CFA**, affectées sur le compte fonctionnement pour servir de paiement aux dépenses de fonctionnement et de prise en charge psycho médicale.

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (4/16)

❖ Les dépenses

Au cours de cette deuxième étape d'indemnisations des victimes, deux catégories de dépenses ont été réalisées:

- les dépenses d'indemnisations financières;
- les dépenses de fonctionnement et de prise en charge psycho-médicale.

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (5/16)

- **Les dépenses d'indemnisations financières**:

5150 victimes ont été indemnisées pour un montant de **4 034 100 000 F CFA.**

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (6/16)

Ville	Effectif	Montant
Aného	93	82 950 000
Atakpamé	2 376	1 642 830 000
Dapaong	47	36 540 000
Kara	458	337 680 000
Kpalimé	118	102 060 000
Lomé	1 129	1 146 810 000
Mango	50	39 900 000
Sokodé	434	335 160 000
Sotouboua	445	310 170 000
Total	**5 150**	**4 034 100 000**

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (7/16)

Graphique1 : Répartition des victimes indemnisées par antenne au cours de la deuxième étape

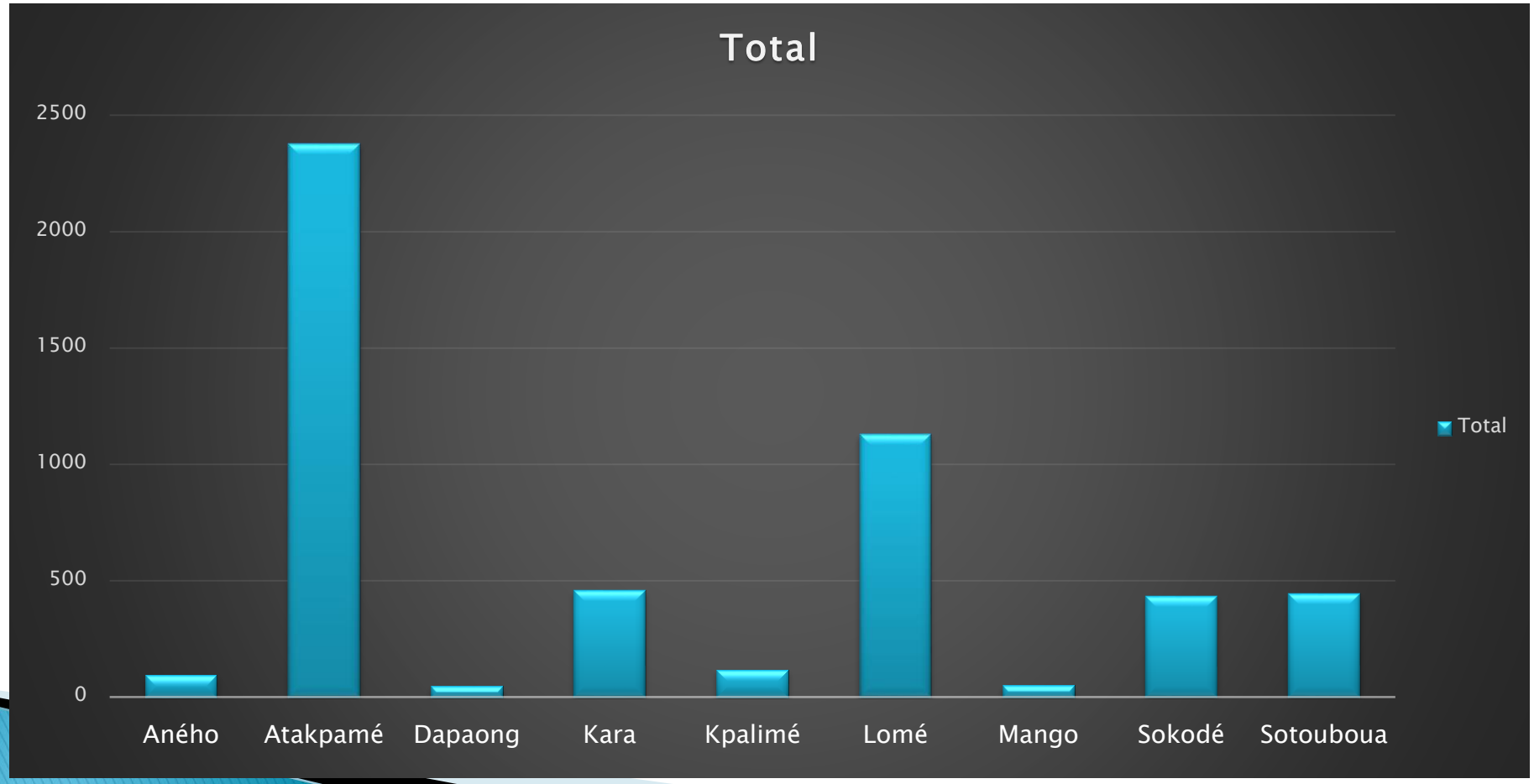

III LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (8/16)

Graphique2 : Répartition du montant total des indemnisations par antenne, deuxième étape

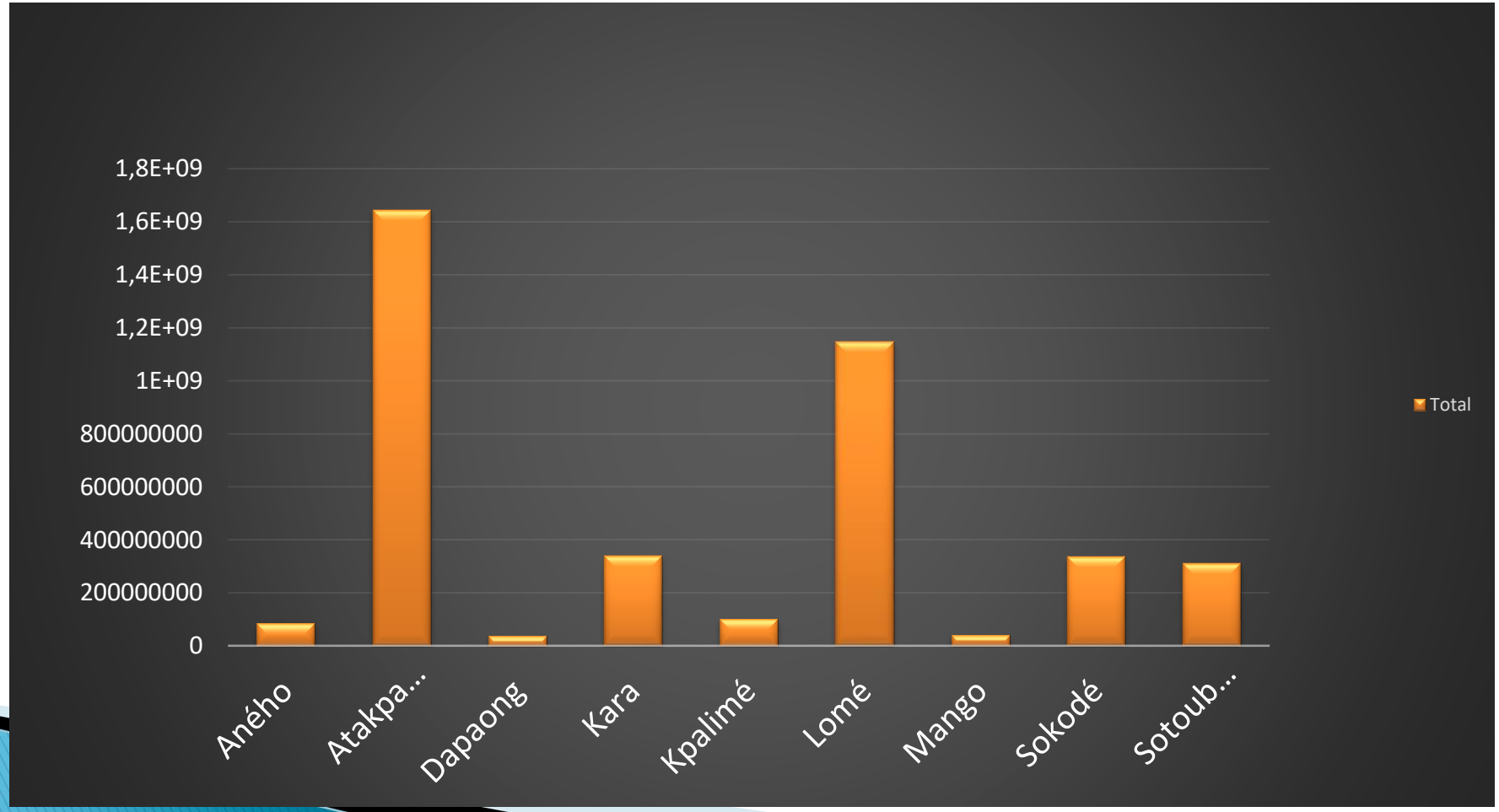

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (9/16)

Tableau 2: Répartition des victimes par tranche d'indemnisations

Tranches d'indemnisations	Nombre	Montant total
2 100 000	114	239 400 000
1 260 000	1302	1 640 520 000
840 000	63	52 920 000
630 000	2664	1 678 320 000
420 000	1007	422 940 000
Total	**5 150**	**4 034 100 000**

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (10/16)

Graphique 3 : **Répartition des victimes par tranche d'indemnisations**

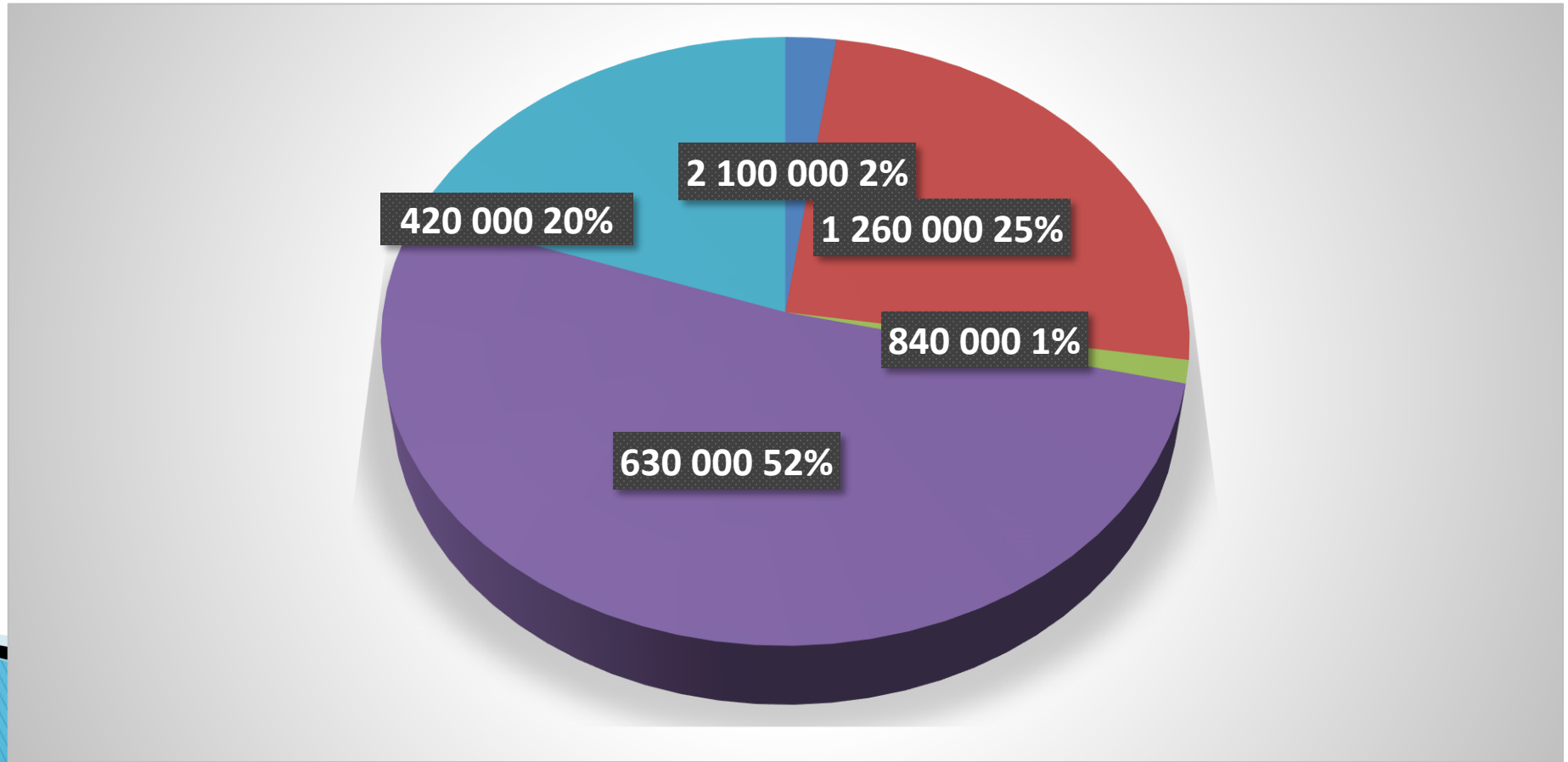

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (11/16)

L'analyse du graphique 3 nous renseigne que les victimes ayant perçu les chèques d'un montant de 630 000 francs CFA occupent la place la plus importante; soit 52% des victimes indemnisées, suivi de 1 260 000 (25%) et 420 000 (20%) francs CFA.

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (12/16)

❑Les dépenses de fonctionnement

Le montant total de ces dépenses s'élève à **444 127 123 F CFA** pour cette deuxième étape. Elles se repartissent en huit (08) grandes catégories.

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (13/16)

- ✓les dépenses de prise en charge psycho médicale;
- ✓les acquisitions diverses et aménagements des locaux;
- ✓les acquisitions de matériels et services informatiques;
- ✓les acquisitions de matériels roulants;

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (14/16)

- ✓les fournitures en carburant;
- ✓la communication et les assurances;
- ✓la prise en charge des acteurs;
- ✓les dépenses diverses.

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (16/16)

Tableau récapitulatif des dépenses de fonctionnement et de prise en charge psycho médicale de la deuxième étape

NATURE DES DEPENSES	MONTANT
Prise en charge psycho - médicale	60 798 145
Acquisitions diverses et aménagements Locaux	37 618 948
Acquisitions de matériels de bureau et informatiques	19 027 500
Acquisitions de matériels roulant	38 512 500
Carburant	31 193 000
Communication et assurances	17 561 436
Prise en charge des acteurs	192 151 000
Divers	47 264 594
TOTAL	**444 127 123**

III- LES STATISTIQUES DES ACTIVITES FINANCIERES DE LA DEUXIEME ETAPE (17/17)

Graphique 6: Répartition en pourcentage

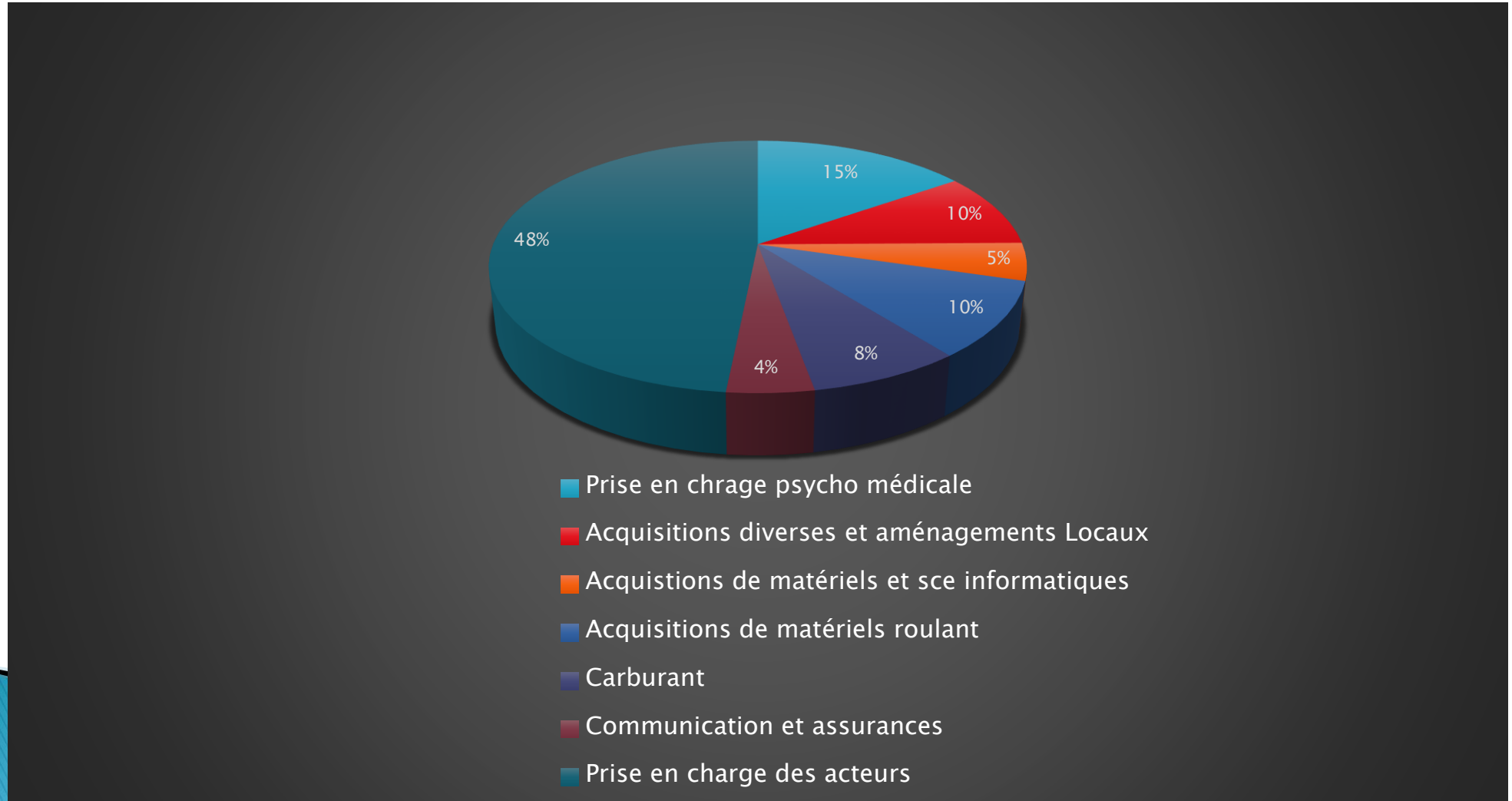

IV- LE RECAPITULATIF DES ACTIVITES FINANCIERES DES DEUX ETAPES (1/5)

Tableau 3: Récapitulatif des indemnisations réalisées par Antenne régionale de décembre 2017 à août 2019

Antenne Régionale	Effectif total	Montant total
DAPAONG	203	145 530 000
KARA	720	473 130 000
SOKODE	1 137	787 500 000
ATAKPAME	3 238	2 132 550 000
KPALIME	387	267 540 000
TSEVIE	80	46 620 000
ANEHO	225	162 960 000
LOME COMMUNE	1 670	1 673 070 000
TOTAL	**7 660**	**5 688 900 000**

IV- LE RECAPITULATIF DES ACTIVITES FINANCIERES DES DEUX ETAPES (2/5)

Graphique 4 : Répartition de l'ensemble des victimes indemnisées des deux Etapes par antenne régionale

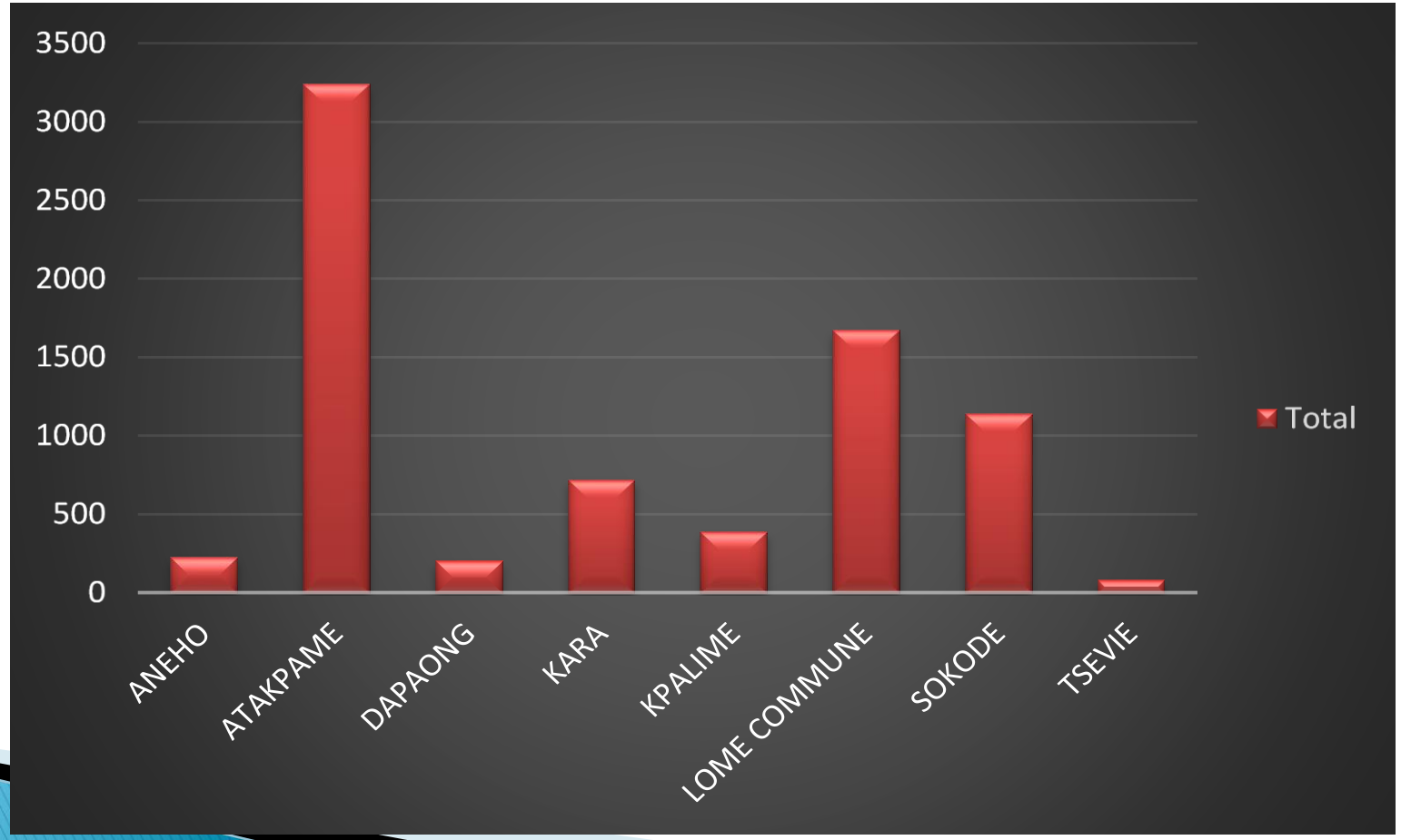

IV- LE RECAPITULATIF DES ACTIVITES FINANCIERES DES DEUX ETAPES (3/5)

Tableau 4 : Répartition de l'ensemble des victimes indemnisées par tranche de montant de la CVJR

Tranches d'indemnisations	Nombre	Montant total
2 100 000	216	453 600 000
1 260 000	1468	1 849 680 000
840 000	141	118 440 000
630 000	3888	2 449 440 000
420 000	1947	817 740 000
Total	**7 660**	**5 688 900 000**

IV- LE RECAPITULATIF DES ACTIVITES FINANCIERES DES DEUX ETAPES (4/5)

Graphique 5 : Répartition du nombre total des victimes indemnisées par tranche de montant de la CVJR

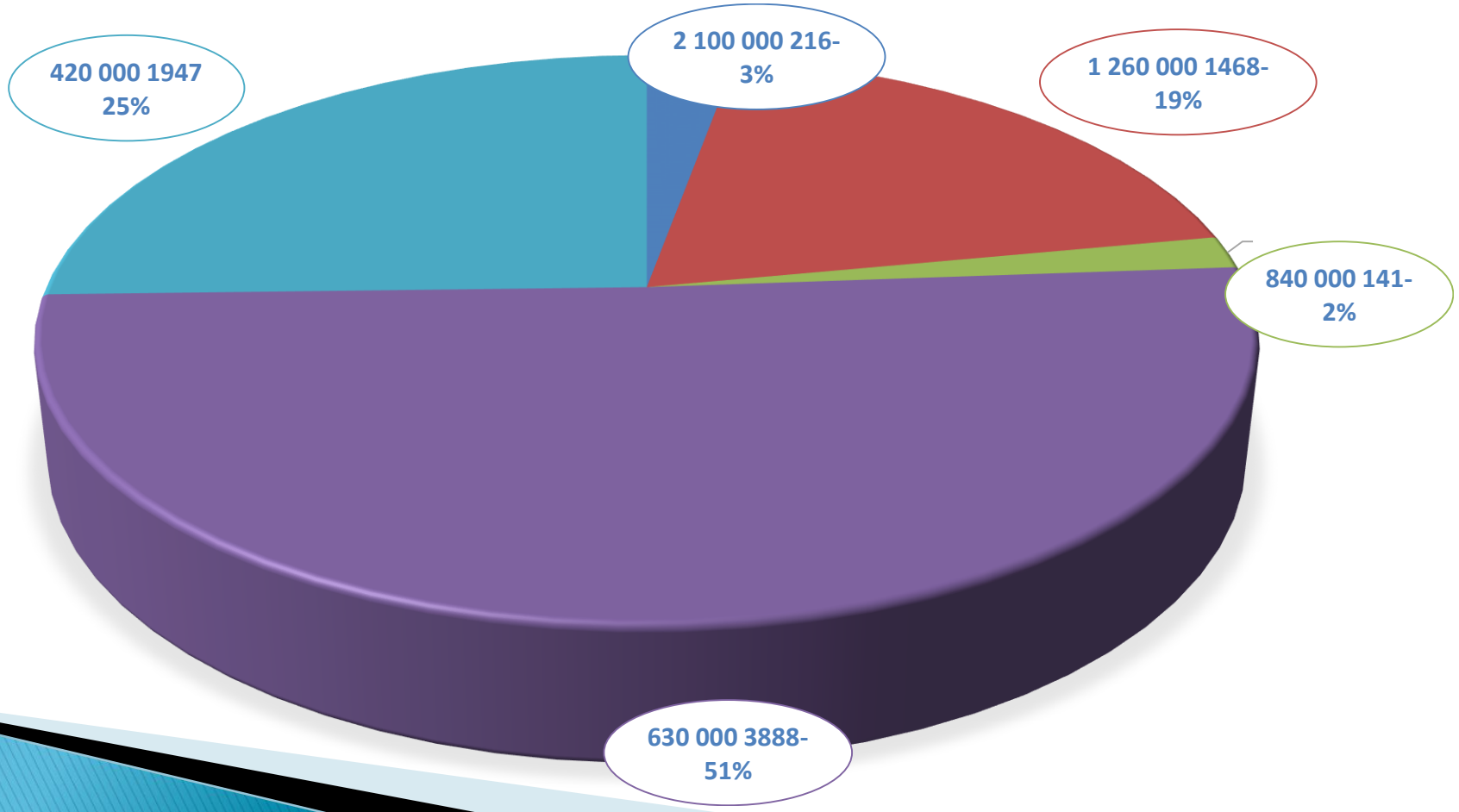

IV- LE RECAPITULATIF DES ACTIVITES FINANCIERES DES DEUX ETAPES (5/5)

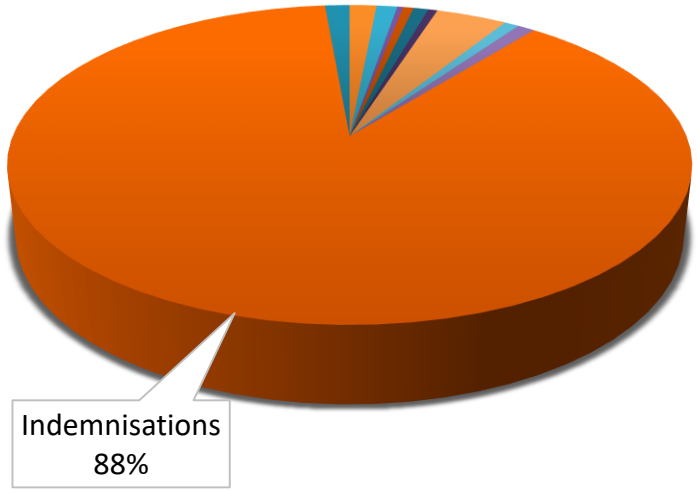

- Prise en chrage psycho médicale
- Acquisitions diverses et aménagements Locaux
- Acquistions de matériels et sce informatiques
- Acquisitions de matériels roulant
- Carburant
- Communication et assurances
- Perdièms acteurs
- Indemnités des membres
- Divers
- Indemnisations
- Lancement du Programme

CONCLUSION (1/2)

La rationalisation dans la gestion des fonds, la bonne collaboration entre les acteurs et la traçabilité des opérations constituent des facteurs déterminants dans l'atteinte des objectifs assignés au HCRRUN.

Pour la troisième étape, dont le HCRRUN compte démarrer incessamment, une enveloppe de 5 000 000 000 a été prévue dans le budget de l'Etat, gestion 2019 à cet effet.

CONCLUSION (2/2)

Le CGFS se réjouit du bon déroulement des activités et tient à remercier particulièrement madame la Présidente et tous les acteurs qui n'ont ménagé aucun effort pour la parfaite réussite de ces opérations.

Je vous remercie de votre aimable attention